Bulletin de Same du Vegetal Zones Non Agricoles Champagne-Ardenne

BSV n°2 du 04/04/13 - semaine 14

AU SOMMAIRE CETTE SEMAINE:

- 1. Données météo
- 2. Evolution de la végétation
- 3. Evolution des auxiliaires
- 4. Situation sanitaire en zones non agricoles
- 5. Situation sanitaire dans les serres des observateurs
- 6. Observations ponctuelles

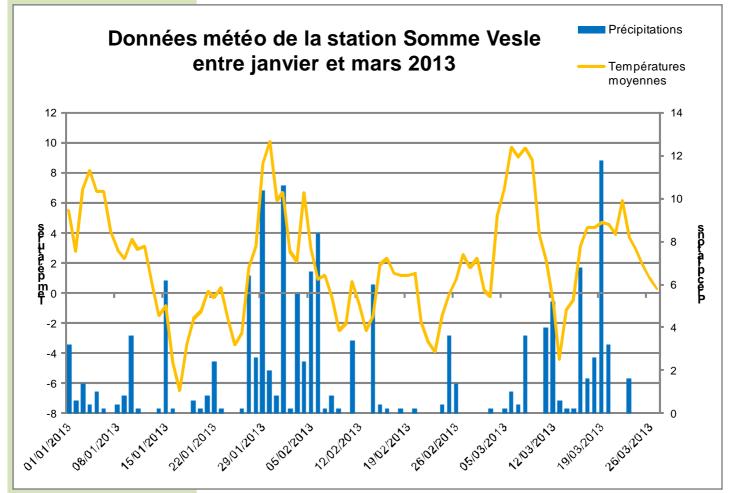
A RETENIR:

- Nids de Bombyx Cul Brun observés dans la région
- Mise en place des pièges de mineuse du marronnier : à faire rapidement
- Botrytis sur pensées en culture sous abri
- Premiers pucerons sur rosiers

Le réseau d'observateurs en zones non agricoles en Champagne-Ardenne s'appuie sur 16 structures observatrices. Lors du dernier comité technique, il a été décidé de suivre toutes les deux semaines certains couples hôtes/ravageurs. De plus, un suivi sous serres est effectué par les observateurs qui en possèdent.

Si vous souhaitez devenir observateur, n'hésitez pas à contacter Sophie FONTANA de la FREDONCA au 03 26 77 36 64.

1. DONNEES METEO







Mulch au pied des massifs Source: S. Fontana, FREDONCA



2. EVOLUTION DE LA VEGETATION

Les vagues de froid ont causé quelques dégâts de gel sur les végétaux. Certaines plantes ont débourré (rosiers). Les arbres et arbustes à floraison printanière commencent à fleurir.

Certaines adventices, comme les pissenlits et le chiendent, ont commencé leur pousse végétative. Les pissenlits sont en fleur.

Il est encore temps de mettre du mulch au pied des massifs ou des haies sur sol propre afin de diminuer le désherbage. Un renouvellement du paillis doit être réalisé tous les 1-3 ans suivant le matériau choisi.



Les débris de végétaux et de terre dans les bordures se transforment, en milieu favorable, à la pousse des adventices : un balayage de ces débris permet une diminution de la pousse des adventices et donc du désherbage.

3. EVOLUTION DES AUXILIAIRES

Des coccinelles adultes ont été observées en extérieur sur un site (Janvry-Germiny) : elles sont peu ou pas mobiles à l'heure actuelle.

4. SITUATION SANITAIRE EN ZONE NON AGRICOLE



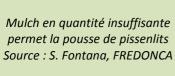
Les tilleuls sont au stade bourgeon. Aucun bio-agresseur n'a été observé.

2. Mineuse du marronnier : pas d'observation de papillon

Les papillons de mineuse n'ont pas été observés à ce jour. En 2013, les premiers papillons avaient été piégés semaine 15. Il est temps de mettre les pièges.

3. Cochenilles : présence de stades hivernants

Les stades hivernants des cochenilles sont présents sur les troncs (sur tilleul, marronnier, hortensia et rosier grimpant). Pour l'instant, ils n'ont aucune activité visible.





Bourgeon du tilleul Source: S. Fontana, FREDONCA

Stades hivernants de cochenilles sur tilleul Source: A. Derckel, FREDONCA







Nids de Bombyx Cul Brun dans Prunus (zone Neuvillette à Reims) Source : S. Fontana, FREDONCA

4. Chenilles urticantes

Des nids de Bombyx cul brun ont été observés dans la région, notamment dans les massifs le long des routes et dans les zones industrielles.

Il est important de les observer et de les détecter afin de prévenir les réactions allergiques du public ou des agents lors de l'entretien des arbustes ou des arbres.

Certains sites infestés l'année dernière ne le sont pas cette année (cotonéasters de la zone de la Neuvillette à Reims).

De nouveaux sites ont été identifés :

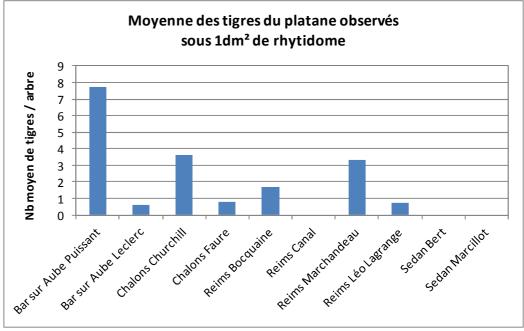
- Route entre Reims et Witry les Reims
- Un foyer à Noirlieu (51) : les chenilles mesurent entre 3 et 5 mm.
- Foyers à Saint Martin sur le Pré, Suippes, RN entre Châlons-en-Champagne et Vatry.

5. Tigres du platane

Les comptages de fin d'hiver des tigres du platane ont été effectués par les observateurs.



Adultes du tigre du platane sous l'écorce Source : S. Fontana, FREDONCA



Les comptages effectués sont très inférieurs aux seuils de nuisibilité donnés (70 tigres/dm²).

Certains sites ont été traités l'année dernière en PBI, ce qui peut expliquer ce faible niveau.







Puceron aptère vert dans jeune pousse de rosier Source : S. Fontana, FREDONCA

5. Bio-agresseurs sur rosier

Certains rosiers de la région ont déjà débourrés. Des pucerons aptères ont été observés sur les jeunes pousses sur 3 des 13 sites observés (23%).

Pucerons noirs sur rosier Source : S. Beauvais, Janvry-Germiny



Situation globale en zones non agricoles :

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Puceron sur Tilleul	
Acarien sur Tilleul	
Mineuse du Marronnier	
Chenilles défoliatrices	
Chenilles défoliatrices urticantes	
Cochenilles	
Pucerons sur rosier	
Pucerons toutes espèces	

Maladies	Situation
Chalarose du frêne	À confirmer
Chancre coloré du platane	
Chancre bactérien du marronnier	Présence confirmée
Oïdium	
Tâches noires sur rosier	







5. SITUATION SANITAIRE DANS LES SERRES DES OBSERVATEURS

	5. 311 UATIC	IN SAINTIA	INE DAINS L	ES SERNES	DES OBSERVATEURS
Ravageurs Maladies	Espèces concernées	Faibles dégâts	Dégâts modérés	Dégâts importants	Remarques
	Bananiers	X			
ACARIENS	Fatsia japonica		Х		
	Polyscias			Х	
	Plantes vertes et Dahlias	Х			Quelques foyers
ALEURODES	Collection de Fuchsias	Χ			
	Fuchsias	Χ			
	Sauges, Hibiscus, Abutillon		Х		Traitement effectué mais sans succès
	Solanum	Χ			
BOTRYTIS	Geranium lierre et zonal			Х	
	Lauriers		Х		Cochenille à carapace
	Orangers et lauriers			Х	Cochenille australienne
	Draceanas	Х			
COCHENILLES	Ficus elastica	Х			
	Fougère arborescente et Kentia			Х	Cochenille farineuse
	Ficus	Х			Lâchers de Cryptolaemus (Coléoptère) et de Leptomastix
	Lauriers			х	(Hymenoptère)
	Philocreton, Asparagus, Bananier	Х			Cochenille farineuse
	Sanseverias	Χ			
MILDIOU	Pensées	Х			
MYCOCENTROSPORA	Pensées	Х			
PUCERONS	Coleus	Х			
	Geranium zonal	Х			
	Lauriers		Х		Lâchers de larves de syrphes et d'Aphidius (Hyménoptère)
	Pentas			Х	
	Solanum	Х			
SCIARIDES	Plaques de semis, terrines	Х			PBI : Steinernema feltiae
THRIPS	Geranium lierre				Culture florales sous serre
	Piment d'ornement	Х			
Bulletin	<u>. </u>		•	•	







Botrytis sur Géranium lierre Source: P. Hesse, COMPAS

Dégâts nuls	
Dégâts faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Dégâts de Sciarides sur jeunes

pousses

Source: H. de Merleire, SRAL

Situation globale sous serres:

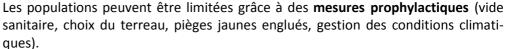
Maladies et ravageurs	Situation
Acariens	
Aleurodes	
Botrytis	
Cochenilles	
Pucerons	
Otiorhynques	
Thrips	
Mildiou	
Oïdium	

6. OBSERVATIONS PONCTUELLES

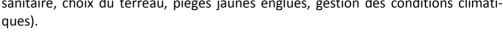
Les Sciarides: mouches du terreau

Les larves de certaines espèces de diptères (Scatella, Bradysia et Sciaria) sont des ravageurs pour les cultures sous abris. Les principaux dégâts sont causés par la larve, qui pénètre dans les radicelles de la plantule, remonte jusqu'à la racine principale et le collet. La plante infestée casse et meure. Les dégâts peuvent être confondus avec la fonte des semis.

L'humidité importante, un mauvais drainage, la présence de débris organiques (algues, mousses) et résidus de cultures, l'ombrage, la température importante et le confinement des plantes favorisent la mouche du terreau.



Il existe différents moyens de lutte en PBI: un nématode parasite Steinernema feltiae, un acarien prédateur Hypoaspis miles et un coléoptère prédateur Atheta coria-



ra.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Zones Non Agricoles : Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der - CFPPA de Saint Pouange - Groupe COMPAS - FREDONCA - Jardin Botanique de la Presle - Mme Sophie Beauvais - Ville de Bar sur Aube -Ville de Bétheny - Ville de Châlons-en-Champagne - Ville de Cormontreuil - Ville d'Epernay - Ville de Langres - Ville de Reims - Ville de St Brice Courcelles - Ville de St Dizier - Ville de Troyes - Ville de Sedan.

Rédigé par S. FONTANA, FREDONCA, avec relecture de la Ville d'EPERNAY et du SRAL.

Animation du réseau ZNA: Sophie FONTANA, FREDONCA, 03 26 77 36 64, s.fontana@fredonca.com

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : v.bochu@champagrica.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.



